

NOMBRE DE
TITULAIRES : 14

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11



Syndicat mixte d'aménagement
de gestion et de valorisation
du bassin de la Bresle

DELIBERATION 2022-114

Séance du Conseil syndical du jeudi 24 mars 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le 24 mars à 14h00, les membres du Conseil syndical se sont réunis à Aumale, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle le 15 mars 2022, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales.

Membres titulaires présents : Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M Gérard CHAIDRON, M. Christian ROUSSEL, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. David BLONDIN, M. Franck CORDIER, M. Olivier GENTY.

Suppléants présents et suppléants remplaçants des titulaires pour les votes : M. Dany DELABOUGLISE, M. François SELLIER (remplace en qualité de titulaire M. Jean-Claude QUENOT), M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS (remplace M. BOUCRY), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire M. Gérard LECUIR).

Membres titulaires/suppléants absents/excusés : M. Jean-Claude QUENOT, M. Jacky BAUDON, M. Eric ARNOUX, M. Firmin BOUCRY, M. Christophe BLAMPOIX, M. Michel CORDIER, M. Jean-Emmanuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Gérard LECUIR, M. William BOUS, M. Alain DEGRY, M. Hubert TRANCART, M. Olivier HERNEQUE.

Adhésion à l'association ADOPTA ; conseil et assistance en matière de gestion des eaux pluviales urbaines

Le comité syndical,

Le quorum constaté,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de la valorisation du bassin de la Bresle,

Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,

Après en avoir délibéré :

Décide à l'unanimité des présents :

- d'accepter l'adhésion du SMAB à l'association ADOPTA à partir de 2022,
- d'inscrire les montants aux budgets concernés,
- d'autoriser Mme la Présidente à prendre tout acte permettant l'application de cette décision.

Pièces jointes : -

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat

Acte exécutoire le : 25 AVR. 2022

La Présidente du Syndicat mixte,

Mme Virginie LUCOT-AVRIL

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)

3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE

Tél. : 02 35 17 41 55 / www.eptb-bresle.com